

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	XVII
Liste des acronymes .....	XXI
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>2. ACQUISITION DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE</b> .....	<b>11</b>
<b>2.1 Citoyenneté de naissance</b> .....	<b>13</b>
<b>2.1.1 Naissance sur le territoire canadien : jus soli     (citoyenneté par « droit du sol »)</b> .....	<b>13</b>
2.1.1.1 Qu'entend-on par « territoire canadien » ? .....	14
2.1.1.2 Inapplicabilité aux enfants de diplomates étrangers .....	14
2.1.1.3 Qu'en pensez-vous ? .....	31
<b>2.1.2 Naissance à l'étranger d'une personne dont l'un des     parents est citoyen canadien : jus sanguinis/jus sanguis     (citoyenneté canadienne par descendance/filiation)</b> .....	<b>32</b>
2.1.2.1 Acquisition de la nationalité dans le contexte des naissances à l'étranger par procréation médicalement assistée .....	33
2.1.2.2 Limite de transmission de la citoyenneté à la première génération .....	49
2.1.2.2.1 La règle .....	49

---

2.1.2.2.1.1	<i>Précision concernant la deuxième génération ou la génération subséquente née à l'étranger entre le 15 février 1977 et le 16 avril 2009 et n'ayant pas la citoyenneté canadienne lors de la mise en œuvre de la règle . . . . .</i>	51
2.1.2.2.1.2	<i>Précision concernant la deuxième génération ou la génération subséquente née à l'étranger avant le 15 février 1977 et n'ayant pas la citoyenneté canadienne lors de la mise en œuvre de la règle . . .</i>	53
2.1.2.2.1.3	<i>Application de la règle dans le contexte de l'adoption . . . . .</i>	55
2.1.2.2.2	Les exceptions à la règle . . . . .	57
2.1.2.2.2.1	<i>Disposition transitoire . . . . .</i>	57
2.1.2.2.2.2	<i>Enfants ou petits-enfants d'une personne en service à l'étranger . . . . .</i>	66
2.1.2.2.3	Récapitulatif . . . . .	68
2.1.2.2.4	Raisons invoquées concernant l'adoption de la règle et problèmes engendrés par l'application de la règle . . . . .	69
2.1.2.2.4.1	<i>Transmission inégale de citoyenneté entre les enfants d'une même famille . . . . .</i>	69
2.1.2.2.4.2	<i>Citoyenneté/apatridie . . . . .</i>	70
2.1.2.2.4.3	<i>Qu'en pensez-vous ? . . . . .</i>	71
2.1.2.3	Les « Canadiens dépossédés de leur citoyenneté » (ou « Canadiens déchus »). . . . .	72
2.1.2.3.1	Personnes nées à l'étranger d'une mère canadienne et d'un père étranger mariés avant l'adoption le 15 février 1977 de la loi actuelle . . . .	76
2.1.2.3.2	Personnes nées à l'étranger d'un père canadien en dehors des liens du mariage . . . . .	90

<b>2.2 Citoyenneté par naturalisation (attribution ou obtention)</b> .....	100
<b>2.2.1 Exigences générales</b> .....	102
2.2.1.1 <i>Exigences relatives à l'âge</i> .....	104
2.2.1.2 <i>Exigences relatives à la résidence</i> .....	105
2.2.1.2.1 <i>La règle</i> .....	105
2.2.1.2.1.1 <i>Régime actuel</i> .....	105
2.2.1.2.1.2 <i>Régime futur (suivant l'entrée en vigueur du projet de loi C-6)</i> .....	111
2.2.1.2.2 <i>L'exception à la règle</i> .....	113
2.2.1.2.2.1 <i>Temps passé à l'étranger à titre de résident permanent au service des Forces armées canadiennes ou de la fonction publique et calcul de la période de présence effective</i> .....	113
2.2.1.2.2.2 <i>Processus accéléré de demande de citoyenneté pour les membres des Forces armées canadiennes</i> .....	114
2.2.1.2.3 <i>La résidence/présence effective : questions/débat</i> .....	115
2.2.1.3 <i>Exigences relatives à la langue et à la connaissance du Canada</i> .....	117
2.2.1.3.1 <i>Critères et exigences en matière de connaissances : examen de citoyenneté</i> .....	117
2.2.1.3.2 <i>Critères et exigences en matière de compétences linguistiques</i> .....	125
2.2.1.3.3 <i>Dispense des exigences de connaissance du Canada et de compétences linguistiques</i> .....	129
2.2.1.3.4 <i>Qu'en pensez-vous ?</i> .....	131

2.2.1.4	<i>Interdictions ayant pour effet l'inadmissibilité à la citoyenneté</i> . . . . .	132
2.2.1.4.1	Demandeur sous le coup d'une mesure de renvoi ou faisant l'objet d'une déclaration du gouverneur en conseil en vertu de l'article 20 de la Loi . . . . .	133
2.2.1.4.2	Demandeurs faisant l'objet d'une interdiction en vertu de l'article 22 de la Loi . . . . .	137
2.2.1.4.3	Qu'en pensez-vous ? . . . . .	144
2.2.2	<b><i>Procédure d'obtention de la citoyenneté par naturalisation</i></b> . . . . .	145
2.2.2.1	<i>Les étapes du processus</i> . . . . .	148
2.2.2.1.1	Réception et examen des demandes de citoyenneté . . . . .	150
2.2.2.1.1.1	<i>Pouvoir décisionnel</i> . . . . .	150
2.2.2.1.1.2	<i>Temps de traitement des demandes</i> . . . . .	154
2.2.2.1.1.3	<i>Demande incomplète et/ou abandonnée</i> . . . . .	154
2.2.2.1.1.4	<i>Demande suspendue</i> . . . . .	158
2.2.2.1.2	Cérémonie et prestation du serment de citoyenneté . . . . .	161
2.2.2.1.2.1	<i>Règle générale et exceptions</i> . . . . .	162
2.2.2.1.2.2	<i>Personnes qui ne peuvent pas prêter le serment</i> . . . . .	166
2.2.2.1.2.3	<i>Texte du serment</i> . . . . .	166
2.2.2.1.2.4	<i>Candidats portant un vêtement couvrant partiellement ou totalement le visage</i> . . . . .	167
2.2.2.2	<i>Mécanismes d'appel et de contrôle des décisions en matière de citoyenneté</i> . . . . .	175

---

2.2.2.3	<i>Récapitulatif</i> . . . . .	178
2.2.2.3.1	Rôles et responsabilités actuelles des agents et des juges de la citoyenneté . . . . .	178
2.2.2.3.2	Contestation d'une décision relative à une demande de citoyenneté . . . . .	179
2.2.3	<i>Cas particuliers d'attribution de la citoyenneté</i> . . . . .	179
2.2.3.1	<i>Les enfants adoptés</i> . . . . .	179
2.2.3.1.1	Attribution directe de la citoyenneté canadienne aux personnes nées à l'étranger et adoptées en tant que mineurs ou en tant qu'adultes . . . . .	181
2.2.3.1.2	Processus d'immigration pour les personnes adoptées par des parents canadiens qui ne peuvent transmettre la citoyenneté à leurs enfants du fait de la restriction relative à la transmission de la citoyenneté canadienne à la première génération . . . . .	190
2.2.3.1.3	Comparaison : processus d'attribution directe de la citoyenneté canadienne pour les personnes adoptées <i>vs</i> processus d'attribution de la citoyenneté classique . . . . .	190
2.2.3.2	<i>Apatridie</i> . . . . .	192
2.2.3.3	<i>Indiens inscrits</i> . . . . .	192
2.2.3.4	<i>Attribution de la citoyenneté à la discrétion du ministre dans des cas particuliers (par. 5(4) de la Loi)</i> . . . . .	195
2.2.4	<i>Qu'en pensez-vous ?</i> . . . . .	200
3.	<b>PERTE DE LA CITOYENNETÉ CANADIENNE</b> . . . . .	201
3.1	<b>Répudiation</b> . . . . .	201
3.1.1	<i>Répudiation de la citoyenneté au titre du paragraphe 9(1) de la Loi</i> . . . . .	202

3.1.1.1	<i>Conditions de répudiation et circonstances dans lesquelles une personne peut être dispensée de ces conditions.</i>	202
3.1.1.2	<i>Personnes inadmissibles</i>	204
3.1.1.3	<i>Processus décisionnel et contestation de la décision</i>	205
3.1.1.4	<i>Conséquences de la répudiation concernant le statut au Canada</i>	209
3.1.2	<b><i>Répudiation de la citoyenneté au titre de l'article 7.1 du Règlement de 1993</i></b>	210
3.2	<b>Révocation</b>	212
3.2.1	<b><i>Les motifs de révocation</i></b>	214
3.2.1.1	<b><i>Le régime actuel</i></b>	214
3.2.1.1.1	<i>Révocation pour tromperie : fausse déclaration, fraude ou dissimulation intentionnelle de faits essentiels</i>	214
3.2.1.1.2	<i>Révocation pour motifs liés à la sécurité nationale</i>	253
3.2.1.2	<i>Le régime futur (suivant l'entrée en vigueur du projet de loi C-6)</i>	262
3.2.2	<b><i>Processus décisionnel</i></b>	262
3.2.2.1	<i>Processus décisionnel faisant intervenir uniquement le ministre de IRCC</i>	266
3.2.2.2	<i>Processus décisionnel faisant intervenir la Cour fédérale</i>	272
3.2.2.2.1	<i>Le régime actuel</i>	272
3.2.2.2.2	<i>Le régime futur (suivant l'adoption du projet de loi C-6)</i>	276
3.2.3	<b><i>Conséquences de la révocation concernant le statut au Canada</i></b>	276

3.2.3.1	<i>Cas de tromperie simple : citoyenneté révoquée pour fausse déclaration, fraude ou dissimulation intentionnelle de faits essentiels</i> . . . . .	276
3.2.3.2	<i>Cas de tromperie complexe : citoyenneté révoquée pour fausse déclaration, fraude ou dissimulation intentionnelle de faits essentiels en lien avec des questions de sécurité.</i> . . . . .	277
3.2.3.3	<i>Citoyenneté révoquée pour des actes allant à l'encontre de l'intérêt national du Canada</i> . . . . .	279
3.2.4	<b>Conséquences de la révocation pour les demandes de citoyenneté ultérieures</b> . . . . .	281
4.	<b>RÉINTÉGRATION DANS LA CITOYENNETÉ</b> . . . . .	283
5.	<b>DROITS ET RESPONSABILITÉS DU CITOYEN CANADIEN</b> . . . . .	289
5.1	<b>Liberté de circulation internationale</b> . . . . .	292
5.1.1	<b>Droit de demeurer au Canada</b> . . . . .	293
5.1.1.1	<i>Une protection contre l'expulsion</i> . . . . .	293
5.1.1.2	<i>Les limites au droit de demeurer au Canada : l'extradition</i> . . . . .	304
5.1.2	<b>Droit d'entrer au Canada</b> . . . . .	311
5.1.2.1	<i>Transfèrement des prisonniers canadiens et retour des citoyens canadiens soupçonnés d'activités terroristes</i> . . . . .	312
5.1.2.2	<i>Droit au rapatriement</i> . . . . .	324
5.1.3	<b>Droit de sortir du Canada</b> . . . . .	324
5.1.3.1	<i>Incidence mineure sur le droit de sortir du Canada</i> . . . . .	325
5.1.3.2	<i>Refus ou suspension de passeport</i> . . . . .	326
5.1.3.2.1	<i>Motifs de refus liés à la sécurité nationale du Canada</i> . . . . .	327

---

5.1.3.2.2	Motifs de refus concernant les « voyageurs à risque élevé » et les auteurs d'agressions sexuelles contre des enfants . . . . .	342
5.1.3.2.3	Période de refus des services de passeport . . . . .	349
5.1.3.2.4	Suspension de passeport . . . . .	351
<b>5.2.</b>	<b>Des services consulaires soumis à la discrétion gouvernementale . . . . .</b>	<b>351</b>
5.2.1	<i>L'encadrement juridique des services consulaires . . . . .</i>	<i>352</i>
5.2.2	<i>La prérogative royale et le pouvoir exécutif en matière d'affaires étrangères : l'affaire Khadr . . . . .</i>	<i>358</i>
5.2.3	<i>Clémence et peine de mort : l'affaire Smith . . . . .</i>	<i>371</i>
5.2.4	<i>Passeport d'urgence : la décision Abdelrazik . . . . .</i>	<i>383</i>
5.2.5	<i>Éliminer l'utilisation de la prérogative de la Couronne dans le domaine des affaires consulaires ? . . . . .</i>	<i>388</i>
<b>5.3</b>	<b>Droit de voter et d'être élu . . . . .</b>	<b>389</b>
<b>5.4</b>	<b>Droit à l'instruction dans la langue de la minorité . . . . .</b>	<b>410</b>
<b>5.5</b>	<b>Préférence aux citoyens canadiens pour certains postes de la fonction publique . . . . .</b>	<b>422</b>
<b>5.6</b>	<b>Limite aux droits préférentiels pour le citoyen . . . . .</b>	<b>444</b>
	<b>CONCLUSION . . . . .</b>	<b>451</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE . . . . .</b>	<b>453</b>
	<b>TABLE DE LA LÉGISLATION . . . . .</b>	<b>465</b>
	<b>TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .</b>	<b>477</b>
	<b>INDEX ANALYTIQUE . . . . .</b>	<b>487</b>